



---

# PANORAMA DE PRESSE

---

19/02/2019 08h05

CGT

# SOMMAIRE

---

---

## ACTUALITE SOCIALE

(5 articles)

---

---

**I'Humanité**

mardi 19 février 2019

**À Bernay, Agnès Buzyn intraitable** (385 mots)

En déplacement en Normandie, la ministre de la Santé a confirmé la fermeture de la maternité. ...

Page 5

**Libération**

mardi 19 février 2019

**Pour une nouvelle responsabilité des entreprises** (904 mots)

Ce mercredi, députés et sénateurs se pencheront de concert sur le projet de loi Pacte, qui devrait aboutir, d'ici à quelque...

Page 6

**LesEchos**

mardi 19 février 2019

**Assurance-chômage : le patronat joue sa dernière carte**

(458 mots)

Le patronat sans trop d'illusions sur la...

Page 8

**LesEchos**

mardi 19 février 2019

**Unédic : les dangers d'un échec** (392 mots)

Faut-il continuer la négociation sur l'assurance-chômage, qui fait du surplace depuis des semaines ? Après l'ultimatum lancé par le...

Page 9

**LesEchos**

mardi 19 février 2019

**L'U2P et la CPME proches d'un compromis sur l'apprentissage**

(398 mots)

L'U2P et la CPME sont proches d'un compromis pour la constitution d'un opérateur de compétences (Opc) unique de l'artisanat, des p...

Page 10

---

---

## PROTECTION SOCIALE

(2 articles)

---

---

**I'Humanité**

mardi 19 février 2019

**Un baril de dynamite posé sous les fondements de la protection sociale** (621 mots)

La sortie d'Édouard Philippe sur les contreparties aux aides sociales s'inscrit dans un projet mûri par le basculement des ...

Page 12

**Le Monde.fr**

mardi 19 février 2019

**Aides sociales : « Ne luttons pas davantage contre les pauvres que contre la pauvreté »** (1026 mots)

Tribune. Alors que les « gilets jaunes » focalisent l'attention sur les couches populaires laborieuses, le premier ministre...

Page 13

---

---

## MOUVEMENTS SOCIAUX

(3 articles)

---

---



mardi 19 février 2019

### Les gilets jaunes, étouffés par la gangrène antisémite (826 mots)

Antisémite, le mouvement des gilets jaunes ? Plutôt gangrené par des militants antisémites, propageant leurs idées à la fav...

Page 16



lundi 18 février 2019

### « L'inquiétude des gilets jaunes exprime une crainte de la perte d'une garantie sociale essentielle : celle du droit au logement »

(1203 mots)

Tribune. L'éclatement annoncé des doléances du débat national risque de brouiller la cohérence d'une mobilisation qui a ré...

Page 18



mardi 19 février 2019

### D'abord tenues à l'écart par les « gilets jaunes », les organisations syndicales tentent un retour (871 mots)

Les syndicats font valoir leur expertise Avant le 17 novembre, ils étaient le...

Page 20

---

---

## EUROPE ET INTERNATIONAL

(4 articles)

---

---



mardi 19 février 2019

### En Afrique du Sud, l'industrie minière est un « dinosaure en voie d'extinction » (1264 mots)

En arrivant à Welkom, c'est la première chose que l'on aperçoit. Rectilignes, hautes de plusieurs mètres, les montagnes de déchets ...

Page 23



lundi 18 février 2019

### Jeux vidéo : le plus grand syndicat états-unien lance un appel aux salariés (619 mots)

« Horaires scandaleux » et « salaires insuffisants » dans une lettre ouverte postée vendredi 15 février sur le site spécia...

Page 27



mardi 19 février 2019

### Le japonais Honda va fermer son usine britannique (843 mots)

Le japonais Nissan avait jeté un froid, il y a quinze jours outre-Manche, en renonçant à produire son futur modèle de crossover X-T...

Page 28



mardi 19 février 2019

### Jessica Bruder : « Les nomades américains ressemblent aux "gilets jaunes" » (1416 mots)

RENCONTRE « Quand j'ai sillonné les routes, j'ai observé que les nouveaux nomades des États-Unis sont s...

Page 30

---

---

# ACTUALITE SOCIALE

---

---



SOCIAL-ECO

## À Bernay, Agnès Buzyn intraitable

En déplacement en Normandie, la ministre de la Santé a confirmé la fermeture de la maternité.

Personne dans la ville normande ne se faisait vraiment d'illusions sur les intentions de la ministre de la Santé, dont le déplacement à Bernay (Eure) avait été arraché suite aux vigoureuses interpellations d'Emmanuel Macron par plusieurs maires lors du lancement des grands débats présidentiels, le 15 janvier, à deux pas de là, à Grand-Bourgtheroulde. L'annonce dans la foulée du report du projet de fermeture renvoyé à la tenue d'une table ronde avait levé l'espoir de réouverture du dossier et d'une contre-expertise demandée depuis des mois par le collectif Liberté, égalité, proximité, à la tête de la mobilisation. « En fait de rouvrir le dossier, la ministre l'a enterré », a exploré le responsable du syndicat FO de l'hôpital.

Ainsi, hier matin, après une heure et demie de réunion avec les élus locaux, dont Hervé Morin, le président (UDI) de la région, les représentants

du personnel (FO), de plusieurs associations et du collectif, Agnès Buzyn a confirmé la disparition de la maternité, remplacée par un centre de périnatalité de proximité (sans accouchements). « Une merveille », aurait expliqué la ministre, qui a de nouveau justifié sa décision par l'impossibilité de recruter des obstétriciens. Or, deux professionnels seraient prêts à rejoindre l'équipe en place, selon un praticien.

### Une action auprès des tribunaux est en préparation

« Ce matin, nous avons reçu une femme médecin légiste venue signer l'acte de décès de notre maternité », a vivement dénoncé Jérémy Van Hese, porte-parole du collectif Liberté, égalité, proximité, aux manifestants rassemblés devant l'hôpital. « Nous octroyons à Mme Buzyn le titre de

ministre de l'incompétence par excellence, du mensonge d'État par habitude », a-t-il poursuivi, confirmant les procédures judiciaires en cours pour « dénigrement du personnel et de l'établissement » suite à des propos d'Agnès Buzyn sur la dangerosité de la maternité. Une action auprès des tribunaux est également en préparation sur le fond contre la décision de fermeture annoncée en mars dernier par l'agence régionale de santé. Pour accoucher, les femmes devront désormais se rendre à Évreux (50 minutes) ou Lisieux (40 minutes) en voiture. « Mais des taxis et des chambres d'hôtel minables seront réservés pour les futures mamans », ironise Jérémy Van Hese, assurant de l'engagement du collectif « à se porter partie civile au moindre accident ». ■

par Sylvie Ducatteau





## Pour une nouvelle responsabilité des entreprises

Une loi, en discussion ce mercredi à l'Assemblée, devrait inciter les sociétés à faire de leur engagement social et environnemental un levier stratégique de leur activité.

Ce mercredi, députés et sénateurs se pencheront de concert sur le projet de loi Pacte, qui devrait aboutir, d'ici à quelques semaines, à l'adoption d'un texte porté par le gouvernement comme le fait d'armes économique du quinquennat. Ce texte entérine une perception nouvelle de la place de l'entreprise au sein de la société en posant la question suivante : «Comment inciter les entreprises à penser leur activité sur d'autres bases qu'économiques ?» L'enjeu n'est pas nouveau. Il est même intégré depuis longtemps à la gestion de nombreuses sociétés. Pourtant, en supprimant l'article 61 invitant les entreprises à une meilleure intégration des enjeux extra-financiers dans leur activité, et en dépit des suggestions de la commission spéciale, le Sénat a agi à rebours des attentes collectives. Au mieux, cette suppression est un déni de réalité ; au pire, une incapacité à reconnaître l'émergence d'attentes et de contraintes nouvelles. Surtout, elle ne saurait enrayer un mouvement de fond visant à aligner intérêt des sociétés et intérêt général.

Dans sa forme initiale, l'article 61 introduit l'obligation pour toute société d'être «gérée dans son intérêt social, en prenant en considération les enjeux sociaux et environnementaux de son activité». Il vise aussi à permettre à toute société de se doter statutairement d'une «raison d'être». Sans tomber dans le mimétisme anglo-saxon, la France s'inspire ainsi de labels existant chez certains de ses partenaires, à commencer par les Etats-

Unis, pour valider l'empreinte sociale des entreprises. Mais l'ambition de cette loi est avant tout d'émettre un signal fort en incitant les entreprises à faire de l'engagement social et environnemental un levier stratégique de leur activité. Et elles ont de plus en plus intérêt à miser sur leur politique «responsabilité sociale des entreprises» (RSE) comme facteur de compétitivité dans un environnement national, européen et international de plus en plus régulé sur ces questions. Dans un autre domaine, c'est d'ailleurs le pari qu'ont réussi certaines entreprises s'agissant de la protection des données personnelles : celles qui ont su anticiper la réglementation européenne (RGPD) ont aujourd'hui une longueur d'avance sur leurs concurrents.

Sur le fond, cet article englobait trois objectifs dans l'intérêt des entreprises. Premièrement, la neutralisation du risque «réputationnel» induit par des externalités négatives auxquelles la société civile se montre de plus en plus sensible. Deuxièmement, l'anticipation d'un durcissement des règles en matière de RSE qui, comme l'anticorruption, pourrait être encouragée par des institutions internationales telles que l'OCDE, voire s'imposer au travers de la législation d'Etats friands d'extraterritorialité. Troisièmement, l'élaboration d'un avantage concurrentiel qui permettrait aux entreprises françaises, pour certaines déjà portées vers les investissements à fort impact social (*impact investing*), d'être à la pointe de ce qu'il serait convenu

d'appeler demain une «conformité RSE».

La lutte anticorruption, telle qu'elle existe depuis le *Foreign Corrupt Practices Act* américain ou plus récemment la loi Sapin II en France, offre un modèle intéressant de procédures et de dispositifs internes contraignant pour les entreprises. On pourrait imaginer que des dispositifs similaires soient reproduits sur le terrain de la RSE, notamment en matière d'évaluation des risques, de contrôle, d'enquête et d'alerte internes et externes. C'est d'ailleurs en partie l'objet de la loi «devoir de vigilance», votée en 2017, dont le champ d'application demeure néanmoins restreint. Plus qu'un outil de communication et de réputation, trop souvent cosmétique, de telles procédures garantiraient la crédibilité et l'efficacité des politiques RSE. Dans un premier temps, c'est sans doute au niveau européen qu'il s'agira d'harmoniser les critères pertinents de cette conformité dont la France, avec ce premier signal, pourrait devenir un moteur.

Beaucoup pointeront le coût direct de nouvelles contraintes sans mesurer, à terme, le coût différé de l'absence de politique RSE effective dans un univers où conformité et compétitivité se joueront aussi sur ce terrain. Mais cette logique - le Sénat l'a utilement relevé - ne suffira pas à apaiser les entreprises qui redoutent à raison l'effet d'une telle réforme sur leur modèle économique. C'est ici que les pouvoirs publics doivent garantir des

mécanismes d'incitation et d'accompagnement. L'un d'eux serait d'étendre et de systématiser l'évaluation de la clause RSE dans les critères d'attribution de la commande publique. Une autre incitation pourrait prendre la forme d'une fiscalité différenciée tenant compte de la contribution sociale et environnementale des entreprises dans le calcul de leur imposition directe. Pourquoi pas, enfin, réfléchir à la création d'une agence RSE rattachée à une banque publique et dont l'office serait d'accompagner TPE et PME dans la mise en place de leur politique sociale et environnementale ?

L'Assemblée nationale rétablira sans

doute cette disposition qui promeut implicitement la RSE. C'est un premier jalon vers une réforme de longue haleine - affaire de décennies - dont les effets, en matière de responsabilité délictuelle des entreprises, se préciseront avec le temps. Dans ces conditions, et à l'instar des programmes de conformité anticorruption, les futurs programmes RSE devront probablement s'inscrire au cœur de la stratégie juridique, voire contentieuse, des entreprises. L'entreprise auditée ou poursuivie devra pouvoir démontrer l'efficacité de son programme RSE, une implication forte de la direction et une intégration réfléchie de sa fonction RSE au sein de sa gouvernance pour justifier

de sa bonne conduite ou espérer un allègement d'éventuelles sanctions. Cela n'est qu'une hypothèse. Mais dans le scénario d'une conformité RSE discrètement préfigurée par la loi Pacte, les entreprises ont intérêt, dès aujourd'hui, à façonner leur stratégie dans la perspective du risque juridique et de l'opportunité majeure qu'une telle conformité recouvrera en Europe et ailleurs. Les pionniers prendront alors toute la mesure de leur investissement. ■

*par Benoît Doublet et Jean-François Roseau*





FRANCE – SOCIAL

## Assurance-chômage : le patronat joue sa dernière carte

Les organisations patronales proposeront la création d'un fonds mutualisé pour mieux former les salariés en contrats de très courte durée.

Le patronat sans trop d'illusions sur la suite de la négociation. Ci-dessus, de gauche à droite : Laurent Berger (CFDT), Geoffroy Roux de Bézieux (Medef), François Asselin (CPME) et Alain Griset (U2P).

C'est ce qu'on appelle une manœuvre de la dernière chance. Son projet d'accord ayant été rejeté la semaine dernière, le patronat va revenir lors de la prochaine séance de négociation sur la réforme de l'assurance-chômage avec de nouvelles propositions pour lutter contre le recours abusif aux contrats courts dans certains secteurs d'activité. C'était la condition imposée par les syndicats pour éviter que tout s'arrête et que l'Etat ne reprenne la main.

Sans attendre, l'U2P, qui représente les artisans et les professions libérales, a appelé lundi à « poursuivre la recherche d'un accord », promettant des propositions « concrètes » à la clef. Promesse réitérée avec le Medef et la CPME en début de soirée, en précisant bien que les nouvelles propositions alternatives au bonus-malus seraient dévoilées en séance. Selon nos informations, il s'agirait de

constituer un fonds mutualisé destiné à financer des formations pour les salariés entre deux contrats courts, ou des complémentaires santé. Géré par l'Unédic, ce fonds serait alimenté par un forfait payé par l'employeur sur chaque contrat court signé, du même montant quelle que soit la durée. Son poids relatif serait d'autant plus élevé que la durée est courte. Pour l'instant, aucun chiffre n'est avancé.

Cela convaincra-t-il les syndicats ? De l'aveu d'un dirigeant patronal, il en faudrait plus pour faire revenir les syndicats à la table des négociations, notamment la CFDT, « qui a durci sa position dans la dernière ligne droite ».



Avec cette proposition de dernière minute, le patronat cherche surtout à ne pas être tenu responsable de l'échec, probable, de la négociation. Ce d'autant qu'il a prévenu : lors de la prochaine séance, il compte aussi parler des économies exigées par le gouvernement (entre 1 et 1,3 milliard par an), ce que les syndicats ne peuvent endosser.

Cette perspective n'est pas pour effrayer tout le monde. Certains adhérents de poids au Medef ont toujours dit qu'ils n'étaient pas prêts à signer « n'importe quoi » sur les contrats courts pour sauver le paritarisme. « On ne signera pas un accord juste pour sauver l'Unédic et sa gouvernance. Notre mission est bien plus large que les mandats paritaires », fait savoir un responsable de l'avenue Bosquet. ■

*par Marie Bellan et Et Alain Ruello*





PAR ETIENNE LEFEBVRE

## Unédic : les dangers d'un échec

Faut-il continuer la négociation sur l'assurance-chômage, qui fait du surplace depuis des semaines ? Après l'ultimatum lancé par les syndicats, les organisations patronales mettent sur la table une nouvelle proposition, sans doute la dernière, visant à mieux réguler le recours des employeurs aux contrats très courts. L'U2P (artisans) et la CPME, inquiètes des conséquences d'un échec, ont poussé ces dernières heures le Medef à lâcher du lest. Une situation assez paradoxale, alors que ces organisations étaient initialement réticentes à une taxation des contrats courts. Mais elles redoutent encore plus le système complexe de bonus-malus promis par Emmanuel Macron, qui toucherait tous les employeurs. Le schéma soumis aux syndicats est

intéressant : l'employeur paierait un forfait fixe sur chaque CDD court signé. Autrement dit, il aurait un intérêt important à ne pas multiplier les contrats d'un jour, et à préférer par exemple un CDD d'un mois. En outre, ces pénalités abonderaient un fonds finançant les besoins des salariés concernés (formation, couverture santé, etc.). On peut reprocher au patronat de formuler ce projet si tardivement. On peut s'interroger sur le manque de détails chiffrés. On peut aussi regretter que lors des derniers mois, il n'ait pas su faire bouger les secteurs d'activité (restauration, notamment) où prédomine le recours aux CDD d'un jour. Mais les syndicats se retrouvent à leur tour au pied du mur. La solution de facilité sera bien sûr pour eux de renvoyer le patronat

dans les cordes, puisqu'ils ont l'assurance du chef de l'Etat qu'un bonus-malus sera appliqué. Mais c'est un calcul à courte vue. Au-delà du principe, certaines confédérations s'inquiètent officieusement du projet élyséen. Surtout, donner la main à l'Etat constituerait un risque important pour l'avenir, alors que ce sont les partenaires sociaux qui fixent aujourd'hui le niveau des indemnisations et des cotisations. Quant à l'écart qui sépare les positions des négociateurs, on en a connu de plus grands par le passé à l'Agirc-Arrco, sans que cela empêche de trouver des accords. ■

*Par Etienne Lefebvre*





## L'U2P et la CPME proches d'un compromis sur l'apprentissage

Les deux organisations patronales vont présenter aux syndicats un projet d'opérateur de compétences unique pour l'artisanat, les professions libérales et les services de proximité.

L'U2P et la CPME sont proches d'un compromis pour la constitution d'un opérateur de compétences (Opco) unique de l'artisanat, des professions libérales et autres services de proximité. Après des mois à se déchirer, les deux organisations patronales doivent présenter un projet d'accord en ce sens, ce mardi, auprès des cinq organisations syndicales nationales, selon nos informations.

La loi avenir professionnel prévoit le remplacement de la vingtaine d'Opca, les organismes collecteurs des fonds de la formation continue, par une dizaine d'Opco d'ici au 1er avril. Leurs missions ont été recentrées sur le financement de l'apprentissage, la formation dans les entreprises de moins de 50 salariés et l'anticipation des métiers des branches professionnelles adhérentes.

### Projet « Pepss »

Le rapport Marx-Bagorski en a dessiné onze suivant une logique de cohérence de compétences : services financiers et du conseil, industrie, mobilité, commerce... dans lesquels, peu ou prou, les branches se sont retrouvées. A deux exceptions : les métiers dits « de haute intensité de main-d'oeuvre », pour lesquels le Medef s'oppose au projet d'Opco poussé par l'intérim, la sécurité et la propreté ; l'artisanat, les professions libérales et les services de proximité marqués par un match entre U2P et CPME.

L'U2P a déposé avant le 31 décembre, comme la loi l'avait exigé, un projet baptisé « Pepss » signé par la CGC, la CFTC et FO. La CPME en a déposé un, mais non valable juridiquement par manque de signataires. L'enjeu porte essentiellement sur des questions de

gouvernance.

Pression de l'Etat oblige, les deux organisations sont d'accord pour se répartir à égalité les places patronales au conseil d'administration (15 chacun), tandis que les syndicats en auraient six chacun, soit 60 au total. L'U2P consent à partager le pouvoir, mais la CPME lui aurait consenti la présidence pour les deux premières années.

Reste un point de divergence, de pure méthode. Arguant de la légalité de l'accord « Pepss », l'U2P veut procéder par avenant. Refus de la CPME pour qui cela signifierait adhérer à cet accord et qui milite donc pour partir d'une feuille blanche. ■

*par A. R. Et L. De C.*



---

---

# PROTECTION SOCIALE

---

---



SOCIAL-ECO

## Un baril de dynamite posé sous les fondements de la protection sociale

La sortie d'Édouard Philippe sur les contreparties aux aides sociales s'inscrit dans un projet mûri par le basculement des cotisations sur la CSG.

En une phrase du premier ministre, tout est remonté à la surface. Le « pognon de dingue » que la France gaspillerait dans les aides sociales, l'emploi qu'on trouverait si on « traverse la rue », les « fainéants » auxquels il ne faut « rien céder »... Édouard Philippe a énoncé la conclusion politique logique à tirer de la série des « provocations » d'Emmanuel Macron. Le gouvernement réfléchit à demander des « contreparties » aux bénéficiaires d'aides sociales. Le premier ministre a versé cette « vraie belle question politique » (sic) au grand débat national, vendredi dans le Finistère, en la mettant au compte de sa « conviction personnelle ». Histoire de faire endosser ensuite l'idée par l'opinion, voire de la mettre au crédit des réponses au malaise des gilets jaunes pour forcer le barrage auquel elle s'est toujours heurtée du côté des progressistes.

Car le concept n'est pas nouveau. C'est en fait une vieille lune de la droite qui refait régulièrement surface pour stigmatiser les pauvres et les chômeurs plutôt que les politiques responsables du chômage et de la pauvreté. En 2011, déjà, Laurent Wauquiez, alors ministre de Nicolas Sarkozy, proposait, « en contrepartie du RSA », d'astreindre les allocataires à effectuer « chaque semaine 5 heures de travail social ». Le conseil départemental du Haut-Rhin, dirigé

par un élu du parti « Les Républicains », est ensuite passé aux actes avec un projet d'heures de « bénévolat » obligatoires en échange du RSA, annulé une première fois en 2016 par le tribunal administratif qui l'avait jugé illégal, avant que le Conseil d'État l'autorise sous condition.

Cette fois, le gouvernement d'Édouard Philippe revient à la charge avec un projet politique plus travaillé qu'il ne paraît. Son enjeu dépasse de loin celui de faire des chômeurs les boucs émissaires des souffrances sociales. Derrière le ballon d'essai d'Édouard Philippe se joue en fait la poursuite de ce qui a été entamé avec le basculement des cotisations salariales chômage et maladie sur la CSG, vendu au public au nom du pouvoir d'achat des actifs. Emmanuel Macron a énoncé clairement le but ultime de cette réforme, le 9 juillet 2018. « Ceci, disait-il aux parlementaires réunis en Congrès, conduit aussi à transformer la philosophie même de notre solidarité nationale. Cette solidarité est de moins en moins une assurance individuelle, assortie d'un droit de tirage (c'est-à-dire le droit de chaque assuré d'y recourir en cas de besoin – NDLR). Financée par l'ensemble des contribuables, elle implique des droits et des devoirs, car chacun est alors comptable de tous et tous de chacun. »

## Une porte ouverte à tous les abus

En clair, alors que la cotisation garantit l'ouverture de droits aux assurés sociaux, le financement par l'impôt lui substitue une logique d'assistance sociale dans laquelle chacun est redevable à la société. C'est le dynamitage de la protection sociale née de la Libération qui se prépare. « Cette transformation, il faut en tirer toutes les conséquences, poursuivait Emmanuel Macron. Il n'y a plus un droit au chômage, au sens où on l'entendait classiquement, il y a l'accès à un droit qu'offre la société mais sur lequel on ne s'est pas garanti à titre individuel, puisque tous les contribuables l'ont payé. » CQFD.

Le point d'arrivée de cette logique, c'est un système de « droits et devoirs » qui ouvre la porte dans les faits à tous les abus : filet de sécurité minimal d'un côté, avec le risque de voir les prestations d'assurance-chômage ou de Sécurité sociale transformées de plus en plus en aide sociale universelle uniforme ; inflation des « devoirs » de l'autre, dont la « belle question politique » du travail gratuit posée par Édouard Philippe est l'une des traductions. ■

*par Sébastien Crépel*



## Aides sociales : « Ne luttons pas davantage contre les pauvres que contre la pauvreté »

L'historienne Axelle Brodriez-Dolino revient aux racines du discours, récemment remis en avant par Edouard Philippe, sur la « contrepartie » aux aides sociales.

Tribune. Alors que les « gilets jaunes » focalisent l'attention sur les couches populaires laborieuses, le premier ministre vient de faire diversion, dans le cadre du grand débat national, le vendredi 15 février, en exhumant l'idée de contreparties aux aides sociales. Flattant implicitement ceux qui n'y recourent pas, tout en répondant à son électeurat. S'il reconnaît le sujet comme « explosif », c'est qu'il fait référence au concept du *workfare* anglo-américain, rarement loué comme un modèle enviable ; et que, (re)lancé en 2011 par Laurent Wauquiez puis Nicolas Sarkozy, puis adopté dans le Haut-Rhin, il a suscité des levées de boucliers.

Car il englobe deux préoccupations. L'une, économique : faire que chacun, surtout s'il reçoit de la collectivité plus qu'il ne semble apporter, contribue ostensiblement. L'autre, morale : imposer le maintien d'une saine occupation, contre l'oisiveté et les activités illicites suspectées chez les allocataires.

Loin d'être nouvelle, l'idée était déjà soulevée par le Comité de mendicité en 1790 : « Si celui qui existe a le droit de dire à la société Faites-moi vivre, la société a également le droit de lui répondre Donne-moi ton travail. » Elle était au cur du « grand renfermement », dans les « hôpitaux généraux » (XVIIe-XVIIIe siècles) puis les « dépôts de mendicité » (XVIIIe-XIXe siècles), ainsi qu'en Angleterre et aux Etats-Unis dans les *workhouses*. Le pauvre « valide », en âge et en état de travailler, bénéficiait, si l'on ose dire, du gîte et du couvert au

sein d'un système disciplinaire carcéral fondé sur la mise au travail. Ce système, que les pouvoirs publics se sont maintes fois évertués à réactiver, a de l'avis général (contemporains de l'époque comme historiens d'aujourd'hui), fait la preuve de sa totale inefficacité. Au point qu'il a fini par être, au début du XXe siècle, discrètement abandonné.

Un principe récusé par les lois sociales

Hors son échec historique, ce principe est discutable. Il ne relève pas du hasard que sa disparition coïncide avec l'apparition des lois sociales : en forgeant des droits, la IIIe République a récusé la contrepartie. Elle a, avec le solidarisme, renversé l'idée de dette, qui n'était plus celle de l'individu envers la société, mais de la société envers l'individu pour lui assurer sa subsistance.

« Le devoir de travailler n'a de sens qu'avec son corolaire, le droit d'obtenir un emploi »

Du début du XXe siècle à 1988, un droit a donc été un pur droit. Les préambules des Constitutions des IVe et Ve Républiques ont toutefois été prudents : « Chacun a le devoir de travailler et le droit d'obtenir un emploi (). Tout être humain qui, en raison de son âge, de son état physique ou mental, de la situation économique, se trouve dans l'incapacité de travailler, a le droit d'obtenir de la collectivité des moyens convenables d'existence. »

C'est ce qui a légitimé, dans la loi de 1988 sur le RMI, l'imposition d'une contrepartie : le contrat d'insertion. Lequel puisait à la pratique alors no-

vatrice d'ATD Quart monde de rééquilibrer le rapport d'assistance en mettant sur un pied d'égalité les contractants. Le « contrat-projet » du rapport Wresinski s'est mué en contrat d'insertion du RMI.

Mais c'est aussi là qu'il a été dévoyé, vidé des deux grandes caractéristiques du contrat : librement consenti, et équilibré entre les deux parties. On ajoutera que le « devoir de travailler » n'a de sens qu'avec son corolaire, le « droit d'obtenir un emploi » qui n'existe toujours pas aujourd'hui. Déséquilibre entre offre et demande d'emploi

Car le problème français n'est pas d'occuper les chômeurs. Il est celui d'un déséquilibre abyssal entre offre et demande d'emploi : au minimum, un ratio de 1 à 10 ; et qui serait plutôt situé entre 1 à 17 et 1 à 42 (selon le rapport 2017 du Secours catholique). On peut toujours « traverser la rue », selon la formule d'Emmanuel Macron, mais la demande reste très supérieure à l'offre. La France recourt en outre largement à l'emploi précaire et aux contrats très courts, paupérisants, désincitatifs et coûteux (transports, gardes d'enfants, etc.). S'y ajoutent la désadéquation entre formations et emplois disponibles, ainsi qu'entre lieux d'emplois et lieux de vie. Si, comme le dit le premier ministre, « on veut qu'il y ait un avantage objectif à retourner à l'activité », mieux vaudrait aborder le problème sous ces angles-là.

Mettre en regard, de façon simpliste, chômage et emplois non pourvus, c'est faire fi de ces chantiers poli-

tiques et imputer le paradoxe à des chômeurs qui feraient la fine bouche devant les emplois proposés ; donc rendre les plus démunis responsables. Car fondamentalement, le recours aux aides sociales découle du découragement face aux échecs répétés à s'insérer de façon durable et décente sur le marché du travail.

La ministre des solidarités et de la

santé Agnès Buzyn veut inscrire la « stratégie pauvreté » annoncée en septembre 2018 « dans la fidélité aux valeurs profondes qui ont construit notre république sociale ». Mais ne choisissons pas la filiation de la Ire République, qui luttait davantage contre les pauvres que contre la pauvreté, mais celle des républiques suivantes. Le slogan de la campagne présidentielle d'Emmanuel Macron

est beau : « Faire plus pour ceux qui ont moins. » Ne le dévoyons pas, à peine engendré, en « demandant plus à ceux qui ont moins ».

Axelle Brodriez-Dolino est chercheuse CNRS au Centre Norbert-Elias (EHESS, universités d'Avignon et d'Aix-Marseille) ■



---

---

# MOUVEMENTS SOCIAUX

---

---



---

---

ÉVÉNEMENT

---

---

## Les gilets jaunes, étouffés par la gangrène antisémite

Très mobilisés, les adeptes d'Alain Soral ou de Dieudonné sont de plus en plus présents dans les défilés, au grand dam des manifestants défendant leur pouvoir d'achat.

Antisémitisme, le mouvement des gilets jaunes ? Plutôt gangrené par des militants antisémites, propageant leurs idées à la faveur des défilés chaque week-end depuis trois mois. Bien qu'il soit né de revendications sociales et qu'il regroupe des manifestants n'arrivant pas à boucler leurs fins de mois, chaque samedi a été l'occasion d'actes graves ciblant la communauté juive. Sans que l'on puisse les attribuer aux gilets jaunes en général, mais sans qu'on puisse non plus les attribuer à d'autres. Parce que «le fait que l'horizontalité prime, que le mouvement n'ait ni cortège constitué ni service d'ordre est une porte ouverte à tout le monde, explique le politologue Jean-Yves Camus, directeur de l'Observatoire des radicalités de la Fondation Jean-Jaurès. *Cela comprend des groupuscules qui, s'ils ne se montraient pas dans les manifestations, resteraient totalement inconnus.*»

### Les quenelles du Sacré-Cœur

Quand il y a des manifestations massives et régulières à Paris, «ces gens-là sautent sur l'occasion». Avant l'agression d'Alain Finkielkraut samedi aux cris de «barre-toi, sale sioniste de merde. Rentre chez toi en Israël», l'antisémitisme dans les cortèges, cela a donné ces cinq hommes vus au croisement de deux artères parisiennes le 24 novembre chantant «Manu, la sens-tu, qui se glisse dans ton cul, la quenelle ?», un geste subversif inventé par le polémiste antisémite Dieudonné. Le premier de la bande enchaînera deux saluts nazis.

A lire aussi Antisémitisme : contre la haine, la quête de l'union

C'est la présence, ce jour-là dans le cortège, du militant négationniste Hervé Ryssen, un adorateur de Robert Faurisson. Ou celle, la semaine suivante, d'Yvan Benedetti, ancien du Front national (aujourd'hui Rassemblement national). L'homme dirige le Parti nationaliste français, qui s'est ouvertement déclaré par le passé «antisioniste, antisémite, anti-juif».

Ce sont aussi ces inscriptions, lues au dos du gilet fluo d'un manifestant sur les Champs-Élysées début décembre : une pyramide franc-maçonnique et des étoiles de David barrées au stylo avec le texte «Omnia sunt judeum» («ils sont tous juifs»).

Ou encore cet homme, éructant devant une télévision étrangère, que les «Rothschild ne sont pas les bienvenus en France» avec, sur sa poitrine, un logo ananas, en référence à la chanson *Shoah ananas* devenue l'un des hymnes officiels du dieudonnisme.

C'est également cette banderole, déroulée le 18 décembre au matin, sur un rond-point dans les environs de Lyon, où l'on pouvait lire «*Macron=Drahi=Attali=Banques=Médias=Sion*».

Pour le grand public, l'antisémitisme latent de certains manifestants apparaît au grand jour à Paris, le 22 décembre, quand un groupe de gilets

jaunes se met à faire des quenelles devant le Sacré-Cœur, à Montmartre. D'autres reproduiront la scène le 12 janvier sur le parking Séraucourt, à Bourges.

A lire aussi Finkielkraut : retour sur un moment de violence pure

C'est enfin ce texte, photographié lors de «l'acte IX» des gilets jaunes sur une barrière de chantier d'une grande avenue parisienne : «Macron, démission, en prison, pute à juifs, pendaison.»

De son côté, l'ancien humoriste Dieudonné a mis en vente sur son site des gilets fluo marqués d'un ananas avec dans le dos le texte : «Macron la sens-tu la quenelle ?» «Quand Ryssen se retrouve en gilet jaune en une de Paris Match, *c'est inespéré pour lui*, estime Jean-Yves Camus. *Alors il revient. Fatalement. Benedetti, c'est pareil, depuis le début des manifestations, on ne parle que de lui*, alors que son groupuscule ne pèse rien du tout.

«Il faut dissocier les cons des autres...»

L'enjeu pour les gilets jaunes revient à condamner à chaque fois les agissements qui nuisent à l'image de leur mouvement. Ce qui prend le pas sur leurs revendications et ce qui est extrêmement compliqué en raison du «*mode organisationnel où l'expression populaire passe sans filtre, et qu'il n'y a aucun leader ni porte-parole pour parler en leur nom, puisqu'ils en re-*

*jettent l'idée*», souligne le politologue. C'est d'ailleurs pour cette raison que certains gilets jaunes cherchent à relancer les blocages des ronds-points en province, considérant ces opérations moins sujettes à infiltration. Mais aussi moins marquantes médiatiquement. A Paris, un effet loupe joue depuis quelques semaines. «*Moins il y a de manifestants, plus les antisémites sont visibles*», estime Jean-Yves Camus.

A lire aussi Pénaliser l'antisionisme : députés en terrain miné

Dimanche, un coordinateur des gilets

jaunes de Seine-et-Marne expliquait à Libération à quel point l'altercation visant Alain Finkielkraut discréditerait le mouvement pour longtemps : «Il faut dissocier les cons des autres mais la question de l'image et du message est extrêmement importante, et là ça va être dur de remonter la pente.» Surtout si les actes antisémites continuaient à se multiplier en marge des défilés. Là encore, il y a un hic. Le mouvement des gilets jaunes, qui rejette le «*système*» en général, agrège des citoyens en rupture de ban avec la presse traditionnelle et qui s'informent en grande partie sur Facebook. Ce qui les rend plus

perméables aux informations trompeuses, aux thèses complotistes, et donc antisémites.

«Quand le discours c'est que l'oligarchie est partout et gouverne, il y a une porosité inévitable, explique Jean-Yves Camus. Il s'agit du fantasme du juif cosmopolite, apatride et riche, qui tient le monde dans ses mains, le pouvoir médiatique, financier et politique. On est dans un schéma vieux comme le monde.» ■

par Tristan Berteloot



## « L'inquiétude des gilets jaunes exprime une crainte de la perte d'une garantie sociale essentielle : celle du droit au logement »

Jean-Pierre Lévy, directeur de recherche au CNRS, explique dans une tribune au « Monde » que les accès à l'emploi, à la consommation et au logement sont remis en cause et avec eux l'ensemble des paravents contre la précarité sociale.

Tribune. L'éclatement annoncé des doléances du débat national risque de brouiller la cohérence d'une mobilisation qui a révélé l'ampleur des inégalités territoriales qui traversent la société française. Pour la comprendre, il est nécessaire de situer l'étalement urbain dans le contexte des transformations de la société salariale. Tout au long du XXe siècle, la diminution du travail rural et la baisse d'un encadrement social par le patronat industriel ont eu raison d'une organisation spatiale où le lieu de domicile était situé à proximité du lieu d'emploi.

Cette rupture s'est accélérée et amplifiée depuis une trentaine d'années. Du fait de la montée du chômage, de la généralisation de la précarité chez les salariés et de l'instabilité professionnelle, l'habitat s'est substitué à l'emploi comme garantie sociale. Dit autrement, face aux menaces de la précarité et du chômage, l'accession à la propriété apparaît aujourd'hui comme une valeur refuge.

Mitage et étalement urbain

Cet éloignement a également été permis par la croissance de l'équipement automobile et l'amélioration des infrastructures routières. Les ménages stabilisent leurs temps de transport, mais augmentent les distances parcourues en allant de plus en plus vite. Il a aussi été encouragé par les politiques nationales du logement qui, depuis les années 1970, ont développé une société de propriétaires, en favorisant le mitage

des lotissements dans la proche et lointaine périphérie des métropoles et des villes moyennes.

Face aux menaces de la précarité et du chômage, l'accession à la propriété apparaît aujourd'hui comme une valeur refuge

Mitage et étalement urbain vont de pair. Le processus a débuté dans les années 1970. Dans un premier temps ce sont les familles des couches supérieures qui ont accédé à la propriété dans des lotissements permettant un accès rapide au centre urbain, aux ressources (loisirs, commerces) et à l'emploi. Dans un second temps, à partir des années 1980, les ménages appartenant à la fraction supérieure des couches populaires et inférieures des couches moyennes ont pu mettre en adéquation un projet social et un projet résidentiel, par l'achat d'une maison dans les lotissements les plus périphériques.

Or, ces familles constituaient une grande partie de la première génération des occupants des grands ensembles construits dans les banlieues proches et lointaines des villes. En les quittant, elles ont laissé les catégories sociales les plus basses bloquées dans ces cités. Ces barres et ces tours constituent aujourd'hui des poches de pauvreté disséminées dans les espaces urbains, souvent situées à proximité des lotissements des couches moyennes et supérieures.

Rareté du parc locatif

Le déplacement vers la périphérie des familles, quelles que soient leurs catégories sociales, a aussi provoqué des tensions fortes sur le marché du

logement des centres urbains entraînés dans une marchandisation. Seuls y demeurent les ménages les plus aisés souvent installés de longue date. Les secteurs anciennement populaires subissent une gentrification féroce.

Des ménages pauvres peuvent encore y résider dans des immeubles vétustes appelés à disparaître sous les effets de la rénovation énergétique, ou dans des logements sociaux plus ou moins anciens dont le gouvernement espère la vente. Les inégalités territoriales ne sont donc qu'une traduction spatiale du renforcement des inégalités sociales. Et les chantiers pour les réduire apparaissent colossaux.

Entre 1978 et 2013, le parc en accession à la propriété s'est accru de 106 %, celui des locatifs sociaux de 86 % et celui des locatifs privés de 3 %

Le premier d'entre eux est à l'origine du mouvement des « gilets jaunes ». L'inégalité spatiale s'observe moins aujourd'hui par la localisation résidentielle, que par les capacités des individus à pouvoir accéder aux ressources urbaines. Pour autant, si l'on veut bien considérer que l'accession à la propriété, en tant que valeur refuge, est à l'origine de l'étalement urbain, l'inquiétude sociale des « gilets jaunes » n'exprime pas tant une revendication d'un droit à la mobilité, qu'une crainte de la perte d'une garantie sociale essentielle : celle du droit au logement. Or, cette crainte est loin d'être localisée, elle n'épouse pas les frontières urbaines, elle tra-

verse les catégories sociales et générationnelles.

Dans les centres comme dans les périphéries, ce droit est aujourd'hui remis en cause par la rareté du parc locatif, la stagnation du nombre des logements sociaux et l'hypertrophie du parc en accession à la propriété. Rappelons quelques chiffres édifiants : entre 1978 et 2013, le parc en accession à la propriété s'est accru de 106 %, celui des locatifs sociaux de 86 % et celui des locatifs privés de 3 %. Cette situation produit des blocages dans l'accès au parc immobilier et une vulnérabilité résidentielle.

#### Vulnérabilité résidentielle

Le maintien dans le logement, quel qu'il soit, est lié au maintien dans l'emploi, sous la pression d'un marché du travail de plus en plus flexible. Les expulsions de logement risquent d'augmenter en touchant non seule-

ment les ménages les plus précaires, mais en se diffusant également auprès des jeunes propriétaires des couches moyennes ou supérieures, des familles des couches populaires ne pouvant se maintenir dans un logement social.

L'illusion de l'accession à la propriété a pu dans un premier temps faire écran aux effets dévastateurs de la montée du chômage et de la précarité de l'emploi sur la société salariale. Mais, la baisse du pouvoir d'achat, la marchandisation de la ville et les attaques répétées contre le logement social ont produit une diffusion de la vulnérabilité résidentielle, synonyme de disparition de la dernière valeur refuge du système de protection sociale.

Dès lors, l'accès à l'emploi, à la consommation et au logement, d'un

point de vue physique (se mouvoir, se nourrir et se loger) et financier (le salaire, le loyer, la dette) est remis en cause, et avec eux l'ensemble des paravents contre la précarité sociale. Cette destruction des garanties est perçue comme une dette sociale dont l'Etat ne semble pas avoir pris la mesure.

Dans ce contexte, la démarche susceptible de rassurer l'ensemble des générations et des catégories sociales ne pourra pas être constituée de colmatages en réponse à des revendications éparses. Elle devra dessiner les cadres d'un modèle social global parvenant à associer un pouvoir d'achat décent, une stabilité dans l'emploi et un droit au logement curieusement absent du débat actuel.

■





BERRY

## D'abord tenues à l'écart par les « gilets jaunes », les organisations syndicales tentent un retour

**L**es syndicats font valoir leur expertise

Avant le 17 novembre, ils étaient le bras armé des revendications et luttes sociales. Visés pour leur inefficacité présumée au début du mouvement contestataire, certains syndicats ont finalement trouvé grâce aux yeux de « gilets jaunes ». Depuis quelques jours, ces derniers organisent des assemblées citoyennes au côté de la CGT (\*). Mais tous les syndicats n'ont pas choisi d'accompagner le mouvement.

Dans sa permanence de la rue Clémenceau, à Bourges, entre les posters pour les élections professionnelles et les goodies à l'effigie de son organisation, le secrétaire général de l'union départementale, Rachid Bouadma, présente un avis partagé sur la question des « gilets jaunes ».

« D'un côté, c'est bien, car enfin le gouvernement s'est rendu compte qu'on ne criait pas au loup pour rien et qu'il y avait une vraie souffrance, analyse-t-il. D'un autre côté, les gilets jaunes ne sont pas structurés et se retrouvent dans l'impasse. Ils sont tous venus avec leurs problèmes personnels, ils ont trouvé la chaleur sur les ronds-points, mais quand il faut débattre, c'est autre chose. Dans les syndicats, on ne revendique pas pour nous, on privilégie le collectif. »

L'organisation syndicale n'a pas souhaité s'associer au mouvement, elle préfère saisir l'opportunité du Grand débat, même si elle a des doutes sur sa finalité, notamment pour aborder

« l'emploi et l'écologie, grands absents des revendications » du mouvement contestataire.

Tout en participant aux actions officielles, les membres de la CFDT du Cher mettent en avant leur propre méthode de consultation. « Nous interrogeons toutes nos sections et mettons en place un livre blanc, que nous remettons aux élus avant la mi-mars », poursuit le secrétaire général.

Pour lui, comme pour Gérard Ledoux, secrétaire général des retraités de la CFDT, la seule solution pour améliorer les conditions sociales, « c'est que le gouvernement se remette autour de la table pour discuter ».

Et quand ces syndicalistes entendent que les « gilets jaunes » ont réussi à obtenir en trois mois ce qu'ils n'ont pas débloqué en trente ans, ils précisent : « Si je vous mets le couteau sous la gorge, vous allez me donner ce que je veux, mais ce n'est pas la bonne méthode, lance Gérard Ledoux. Il faut toucher au fond du problème, il faut une vraie stratégie pour faire avancer les choses dans la durée. » « Le travail que l'on mène dans les entreprises n'est pas forcément visible, abonde Rachid Bouadma. Le treizième mois, les mutuelles, la prime d'intéressement ou la participation aux bénéfices Si on fait le compte, les gilets jaunes en sont loin ! »

Du côté de la place Malus, à la permanence de la CGT, on confirme que les syndicats ont un rôle « indispensable

» à jouer dans les entreprises. Mais ils peuvent aussi avancer au côté des « gilets jaunes ». « On n'est pas là pour faire de la récupération mais c'est un mouvement social comme un autre, il y a une lutte des classes et c'est en amplifiant le mouvement qu'on pourra gagner le rapport de force face au gouvernement et au patronat, lance Sébastien Martineau, secrétaire départemental de la CGT. Nous sommes complémentaires, il ne faut pas se fermer à d'autres organisations, structurées ou pas. » Pourtant, les syndicats et les néocontestataires ne sont pas toujours sur la même longueur d'onde. « On ne peut qu'être d'accord avec ceux qui portent le progrès social, une fois qu'on a enlevé les propos racistes et les dérives des autres », poursuit Sébastien Martineau. Ce dernier estime que 90 % de leurs revendications sont communes à celles des « gilets jaunes ».

Il le concède, la CGT n'a pas obtenu grand-chose depuis quelque temps, mais les « gilets jaunes » non plus. « Ce qu'a lâché le gouvernement, ce n'est rien, la preuve, le mouvement existe toujours. La mobilisation peut durer encore longtemps, car la seule sortie possible c'est la réponse aux revendications et c'est dans les mains du gouvernement et du patronat. »

Et ce n'est pas la mise en place du grand débat national qui changera quoi que ce soit pour la CGT : « Personne n'est dupe, il était déjà bouclé le premier jour. Macron est en campagne, pas question qu'on y participe ! » En attendant, le syndicat s'associe aux « gilets jaunes » pour donner la

parole aux citoyens, « sans s'enfermer dans quatre thèmes » car « tout est à discuter. On veut tous changer la société ».

(\*) Des assemblées citoyennes des «

gilets jaunes » et de la CGT sont organisées, ce soir, à 19 heures, à la salle de la Rotonde à Saint-Amand-Montrond et vendredi, à 19 heures, à la salle des fêtes de La Chancellerie, à Bourges.

Chloé Gherardi [chloe.gherardi@centre-france.com](mailto:chloe.gherardi@centre-france.com) ■



---

---

# EUROPE ET INTERNATIONAL

---

---

## En Afrique du Sud, l'industrie minière est un « dinosaure en voie d'extinction »

En arrivant à Welkom, c'est la première chose que l'on aperçoit. Rectilignes, hautes de plusieurs mètres, les montagnes de déchets s'étendent le long de la route, à perte de vue. Dans cette ville du cœur de l'Afrique du Sud, les restes de l'extraction minière mangent le paysage, stigmates d'une industrie en déliquescence.

*« Lorsqu'il vente, elles dégagent tellement de poussière qu'on ne voit pas à dix mètres »,* glisse Mpia Nkali, juste de retour du Cap où elle était allée représenter l'organisation Jubilee au vingt-cinquième African Mining Indaba. Ce grand raout annuel, qui s'est tenu du 4 au 8 février, attire les gouvernants et les chefs d'entreprises d'une partie de la planète.

L'extraction reste importante dans l'économie sud-africaine, encore grande productrice d'or, de platine et de charbon, même si l'épuisement des gisements aggrave chaque jour un peu plus la crise de ce secteur. Jeudi 14 février c'est le groupe Sibanye-Stillwater qui a annoncé le possible licenciement de 6 000 personnes dans le pays, soit 10 % de ses effectifs. Quelques jours avant, c'était un autre et on attend le suivant...

### Les mineurs atteints de silicose

*« Nous, on était à la conférence parallèle, celle de la société civile sur les alternatives à l'extraction minière, tient à préciser Mpia Nkali. Personnellement, je ne vois toujours pas ce qu'on peut faire d'autre. Ils ont parlé de projets agricoles, mais, ici, rien ne pousse. Quand il pleut, l'eau s'infiltré dans les déchets et pollue tout sur son passage »,* déplore-t-elle.

La quadragénaire met toute son énergie à défendre les droits des mineurs de la ville où elle est née. Ces dernières années, telle une Erin Brockovich sud-africaine, elle a sillonné Welkom et ses environs pour recenser les mineurs atteints de silicose, cette maladie pulmonaire provoquée par une particule de poussière présente dans les souterrains. En mai 2018, après dix ans de bataille judiciaire, ils ont finalement obtenu gain de cause. Six groupes miniers vont verser 400 millions de dollars (plus de 350 millions d'euros) de compensation à des milliers de mineurs.

Mais pour l'association de Mpia Nkali, le combat ne s'arrête pas là. *« Vous voyez ce pick-up en haut du talus ? Les gens autour sont en train de ramasser le vieux minerai pour en extraire de l'uranium. Et ils n'ont pas d'autorisation pour ça »,* embraie son collègue Themba Ncegzulla, 68 ans. La vie semée d'embûches de cet ancien mineur d'or illustre assez bien la chute de cette ville. Ancien employé des groupes Anglo American et Harmony, il a été licencié à deux reprises, en 1997 et en 2005, et vit désormais sans revenu fixe ni retraite. *« Ma femme a eu un cancer et tout l'argent de mon fonds de pension est passé dans les soins, jusqu'à ce qu'elle décède en 2001 »,* raconte-t-il, fataliste.

## Plus que sept mines d'or

Themba s'inquiète désormais des nuages de poussière provoqués par l'extraction d'uranium à quelques mètres des habitations du township de Thabong. Après vingt-trois années passées dans les mines comme prospecteur, il en connaît un rayon. Attablé dans un fast-food, il attrape une serviette de table et un stylo pour dessiner une mine vue de coupe, tout en mangeant un *kota*, ce sandwich typique des townships creusé dans de la mie de pain. En quelques minutes, la serviette est recouverte de schémas. « *Les conditions sont terribles. Les puits peuvent descendre jusqu'à 3 000 ou 4 000 mètres de profondeur. Plus on s'enfonce, plus il fait chaud* ». Le thermomètre atteint facilement les 37 degrés. « *C'est un travail horrible, mais j'adorais ça* », conclut-il.

A Welkom, les premiers filons d'or importants ont été découverts à la veille de la seconde guerre mondiale. De la quarantaine de mines en activité lorsque l'Afrique du Sud était encore première productrice d'or au monde, il n'en reste plus que sept aujourd'hui. Et du côté des mines en opération, la situation n'est guère réjouissante. Les entreprises enchaînent les plans de licenciements et, en retour, les conflits sociaux scandent le quotidien. A Beatrix, une mine gérée par le groupe Sibanye-Stillwater, à une vingtaine de minutes du centre de Welkom, une partie des employées est en grève depuis novembre 2018. A quelques centaines de mètres de l'entrée, ils maintiennent un piquet de grève sur un terrain vague tous les jours jusqu'à midi. Et lorsque la chaleur écrasante rend l'attente insupportable, ils repartent.

### « Le désespoir est immense »

Une fois tissée la confiance, deux mineurs du syndicat Association of Mineworkers and Construction Union (AMCU) acceptent de se confier. « *Ce qu'on demande est simple : un salaire minimum à 12 500 rands [782 euros]. Sibanye fait des millions de bénéfices* », s'insurge Xolani (les deux prénoms ont été modifiés). A 51 ans, il travaille depuis dix ans dans cette mine, huit heures par jour, six jours par semaine, pour 7 000 rands par mois. Il conduit des locomotives qui acheminent le minerai dans les souterrains, tout comme son collègue Ntando, qui liste les griefs. « *Le sous-sol est très dangereux. On se blesse très souvent les mains et les membres lorsque les chariots déraillent. Des cailloux nous tombent dessus en permanence. Les abords des ascenseurs sont mal entretenus et couverts de boue. Ils nettoient seulement quand les responsables descendent pour une inspection !* », enchaîne-t-il.

« *Le désespoir des mineurs est immense*, résume l'analyse David van Wyk. *Sur-tout lorsqu'on sait qu'un mineur sud-africain est payé dix fois moins qu'un mineur australien pour le même travail* ». Pour cet analyste du secteur, l'industrie minière ne s'est pas transformée depuis la fin de l'apartheid en 1994. « *Elle reste très paternaliste et réfractaire au changement. C'est un dinosaure en voie d'extinction* », estime-t-il.

Sibanye-Stillwater n'a pas répondu aux questions du *Monde Afrique*. Mais Sven Lunsche, porte-parole du groupe Gold Fields, le plus ancien groupe minier d'Afrique du Sud, dont Sibanye-Stillwater s'est détachée en 2012, ne dit pas autre chose. « *Notre secteur est en train de mourir à petit feu* », explique-t-il. La mine de South Deep gérée par Gold Fields, à 260 km plus au nord, sort tout juste de quarante-cinq jours de grève. Les ouvriers protestaient contre un plan

de licenciement de 1 100 personnes, sur les 3 600 que comptait alors le groupe. « Cette mine est assez unique, car c'est la seule souterraine à être mécanisée. Le problème, c'est qu'on ne trouve pas de personnes qualifiées pour diriger ces machines », détaille le responsable. D'après lui, toutes les options ont été explorées avant de procéder à la réduction de main-d'œuvre. « Nous avons racheté cette mine il y a huit ans et, depuis, on perd un milliard de rands par an », précise-t-il.

## Des défis géologiques

Parmi les difficultés auxquels les groupes miniers font face, Sven Lunsche souligne les défis géologiques pour remonter cet or de plus en plus loin sous terre, les règlements changeant qui effraient les investisseurs, et la puissance des syndicats, avec des mouvements sociaux émaillés de violences. A Beatrix, deux mineurs ont trouvé la mort fin novembre 2018 lors d'échauffourées avec les forces de l'ordre. Depuis, un véhicule blindé de l'armée monte la garde devant la mine.

De son côté, l'AMCU accuse la direction d'attiser les rivalités entre les différents syndicats pour diviser les travailleurs. Le National Union of Mineworkers (NUM), membre de l'intersyndicale Cosatu qui est alliée au parti au pouvoir, a ainsi signé un accord séparé avec la direction portant sur une augmentation de salaire inférieure à celle demandée initialement. Et, dans la mine, les syndiqués du NUM bénéficient d'un traitement préférentiel dans leur travail quotidien, dénonce l'AMCU.

Le président Cyril Ramaphosa, qui est lui-même ancien leader du NUM, a promis des réformes pour rassurer les investisseurs. « Nous sommes persuadés que notre industrie minière a encore de beaux jours devant elle », s'est-il risqué à l'African Mining Indaba. A Welkom, il n'y a plus grand monde pour le croire.



Des travailleurs de la mine de Cullinan, près de Pretoria, en Afrique du Sud, le 1er février.

Des travailleurs de la mine de Cullinan, près de Pretoria, en Afrique du Sud, le 1er février.

SIPHIWE SIBEKO / REUTERS

*Par Adrien Barbier Welkom, Afrique du Sud, envoyé spécial*



## Jeux vidéo : le plus grand syndicat états-unien lance un appel aux salariés

L'industrie du jeu vidéo génère des revenus colossaux. Mais ses salariés, traditionnellement peu syndiqués, peinent à en récolter les fruits.

« Horaires scandaleux » et « salaires insuffisants » dans une lettre ouverte postée vendredi 15 février sur le site spécialisé Kotaku, Liz Shuler, représentante de la principale fédération syndicale des Etats-Unis, a vivement critiqué les conditions de travail « stressantes et toxiques » auxquelles sont soumis les salariés de l'industrie du jeu vidéo.

Dans un appel inédit, la représentante de l'American Federation of Labor-Congress of Industrial Organizations (AFL-CIO Fédération américaine du travail-Congrès des organisations industrielles), qui compte 12 millions d'adhérents, s'adresse aux salariés de l'industrie du jeu vidéo et les encourage à se syndiquer pour obtenir un « effet de levier » et « négocier une part équitable de la richesse » qu'ils créent.

Pour Liz Shuler, le jeu vidéo est une industrie qui connaît « une croissance à deux chiffres » et génère aux Etats-Unis « 3,6 fois plus d'argent que les salles de cinéma ». Mais elle est « construite par des légions de développeurs infatigables » qui ne reçoivent pas en retour « la dignité et le respect qui [leur] sont dus ».

Et de mentionner le cas du studio

Rockstar Games, dont les employés ont « récemment parlé de périodes de dépassement horaire longues de plusieurs mois, voire années, afin de satisfaire les demandes irresponsables de leur direction et sortir un jeu qui a rapporté 725 millions de dollars en trois jours ».

Des initiatives locales existent déjà. Liz Shuler égratigne au passage Bobby Kotick et Andrew Wilson, présidents-directeurs généraux respectivement d'Activision Blizzard et d'Electronic Arts (EA). « On les félicite pour leur succès. Ils deviennent riches. Ils deviennent célèbres. On les élève au rang de visionnaires, on les considère comme des pionniers. Et vous, vous avez quoi ? », demande-t-elle aux salariés de l'industrie.

Le patron d'Activision Blizzard en particulier est sous le feu des critiques, à la fois des joueurs et de l'industrie, pour avoir annoncé mardi 12 février la suppression de 800 postes après une année 2018 qui fut pourtant la meilleure de l'histoire du groupe.

Electronic Arts, de son côté, au lendemain d'une année 2018 très décevante, connaît ces jours-ci avec le jeu Apex Legends un succès retentissant, chassant même sur les terres du phénoménal Fortnite Battle Royale.

Pourtant, ce n'est pas à Electronic Arts mais à sa filiale, le studio Respawn Entertainment, que l'on doit ce succès surprise : d'après les développeurs d'Apex Legends, la maison mère ne croyait en effet pas au potentiel du jeu. L'action Electronic Arts est pourtant repartie à la hausse, permettant à l'éditeur de récolter des lauriers tressés par ses développeurs.

Liz Shuler salue enfin « le travail préparatoire déjà effectué par des groupes, tels que Game Workers Unite », qui a vu le jour le 19 mars et entend structurer la défense des intérêts des employés du secteur.

En France, le Syndicat des travailleurs du jeu vidéo (STJV), le premier syndicat du genre, a été fondé à l'été 2017. S'il ne fait pas l'unanimité (certains dirigeants s'inquiètent d'un discours qualifié de « paléomarxiste » de ce syndicat encore balbutiant), le STJV, par son rôle de mise en relation, a contribué à la publication de plusieurs enquêtes sur les conditions de travail dans l'industrie ces derniers mois.

■





## Le japonais Honda va fermer son usine britannique

A six semaines du Brexit, le constructeur devrait annoncer ce mardi la fermeture de son unique usine européenne. A terme, 3.500 emplois sont menacés.

**L**e japonais Nissan avait jeté un froid, il y a quinze jours outre-Manche, en renonçant à produire son futur modèle de crossover X-Trail dans son usine de Sunderland, au nord-est de l'Angleterre. Mais ce n'est rien à côté de la décision que devrait dévoiler ce mardi matin son compatriote Honda : selon Skynews et la BBC, le groupe compte annoncer la fermeture pure et simple de son usine britannique de Swindon en 2022 !

Ce serait un véritable coup de tonnerre au Royaume-Uni : le groupe nippon y est implanté depuis 1985, autrement dit depuis plus de trente ans. Honda avait été, à l'époque, l'un des premiers constructeurs japonais à installer une usine en Europe. « A ce stade, nous ne sommes pas en mesure de faire de commentaires concernant ces spéculations », a indiqué lundi soir un porte-parole de Honda dans un communiqué. « Nous prenons très au sérieux nos responsabilités envers nos employés et communiquerons toujours à eux, en premier, toute nouvelle importante. »

A terme, ce sont 3.500 emplois qui sont menacés. Honda a assemblé sur son unique site européen de Swindon un peu plus de 160.000 véhicules (Civic et CR-V) l'an dernier, ce qui représente un peu plus de 10 % de la production totale du 1,52 million de voitures fabriquées au Royaume-Uni ! 90 % des voitures qui sortent de l'usine sont exportées vers l'Union

européenne. Maigre consolation, le groupe japonais devrait maintenir outre-Manche son siège européen, basé à Bracknell dans le sud-ouest de l'Angleterre, ainsi que son équipe de Formule 1.

Officiellement, ni l'une ni l'autre de ces décisions ne sont directement liées au Brexit. Selon le député conservateur de la région de Swindon, Justin Tomlison, qui dit sur Twitter avoir été informé par Honda, c'est le contexte automobile mondial qui a joué, le groupe japonais souhaitant relocaliser sa production européenne au Japon en 2021.

### Les fabricants dans le brouillard

Mais à six semaines de la sortie officielle de l'UE, de telles annonces ont de quoi rendre furieuse Theresa May. Elles ont aussi de quoi saper les efforts d'un gouvernement britannique qui tente péniblement de montrer combien le Royaume-Uni peut rester attractif dans l'ère de l'après-Brexit, alors même que tous les constructeurs automobiles, en l'absence de visibilité sur les modalités de sortie, ont le pied sur le frein, en termes d'investissement.

Les chiffres publiés il y a quelques jours par la SMMT (Society of Motor Manufacturers and Traders) montrent que les investissements du secteur ont fondu ces dernières années, tombant l'an dernier à seulement 588,6 millions de livres, contre

1,1 milliard en 2017 et 1,6 milliard en 2016. En 2017, la Grande-Bretagne avait produit presque 1,7 million de voitures, soit plus que la France. Mais près de 80 % de cette production est exportée, pour l'essentiel vers l'Europe continentale.

D'autant que les fabricants ne sont pas seulement plongés dans le brouillard sur les futures modalités de leurs exportations de véhicules vers l'Europe. Ils ne savent pas non plus dans quelles conditions ils pourront continuer d'importer des composants. Honda a calculé qu'en cas de Brexit dur (autrement dit sans accord), il lui faudrait, pour stocker l'équivalent de neuf jours de pièces détachées, l'un des plus grands immeubles du monde !

Pour les constructeurs japonais, l'accord de libre-échange que viennent de conclure Bruxelles et Tokyo pourrait aussi avoir pesé lourd dans la balance. Il garantit en effet aux fabricants nippons une absence de droits de douane sur leurs exportations à destination du marché européen. De quoi les inciter à assembler leurs véhicules au Japon.

### Enjeu de taille pour Londres

L'enjeu est lourd pour Londres : les constructeurs installés au Royaume-Uni exportent 81,5 % de leur production vers l'UE, indiquait récemment la SMMT. Ils exportent 15,7 % supplémentaires vers des pays ayant si-

gné des accords de libre-échange avec l'UE... à commencer par le Japon.

« Le Royaume-Uni fait partie de notre réseau global d'usines, donc le seul endroit où nous pouvons construire les véhicules que nous produisons à

Swindon est Swindon lui-même, avait pourtant indiqué en septembre, à la BBC, Ian Howells, senior vice-président de Honda pour l'Europe. La logistique nécessaire au déménagement d'une usine de cette taille serait énorme, et [...] nous sommes déterminés à poursuivre la production à

Swindon. » La donne a visiblement changé.

Correspondant à Londres ■

*par Alexandre Counis*

## ENCADRÉS DE L'ARTICLE

---

### Les chiffres clefs

soit 672 millions d'euros. Le montant des investissements dans l'automobile en 2018, selon la SMMT (Society of Motor Manufacturers and Traders).

Le montant d'investissements correspondant en 2016.  
sont exportés vers l'Union européenne.





## Jessica Bruder : « Les nomades américains ressemblent aux “gilets jaunes” »

La journaliste américaine a sillonné les routes des États-Unis pour brosser les portraits de ces travailleurs précaires itinérants, chassés de chez eux par la crise de 2008.



RENCONTRE « Quand j'ai sillonné les routes, j'ai observé que les nouveaux nomades des États-Unis sont surtout des femmes. Elles sont souvent âgées, célibataires » Photo : SEBASTIEN SORIANO/LE FIGARO



Fabrice Nodé-Langlois [Fno-delanglois](mailto:Fno-delanglois)

Pendant trois ans, la journaliste new-yorkaise Jessica Bruder a sillonné les routes des États-Unis, à la rencontre des « nouveaux nomades ». Dans *Nomadland*, tout juste paru en France (Éditions Globe), elle décrit avec précision, humour et tendresse la vie de ces Américains - des retraités pour la plupart - , contraints de quitter leur maison après la crise de 2008, qui enchaînent les petits boulots en vivant dans des camping-cars ou des camionnettes. Les « gilets jaunes » de l'Amérique, en quelque sorte, en version itinérante, qui ne se révoltent pas, mais ont constitué une communauté soudée. Le tournage du film

adapté du livre vient de s'achever. La comédienne Frances McDormand y joue aux côtés des vrais « routards » de *Nomadland*. Jessica Bruder publie également, aux États-Unis, avec Dale Maharidge, *Snowden's Box*, qui raconte comment elle s'est retrouvée destinataire, en 2013, du carton plein de documents classifiés envoyés par Edward Snowden, l'ex-agent de la NSA.

**LE FIGARO.** - Comment vous êtes vous intéressée à ces « nouveaux nomades » ?

**Jessica BRUDER.** - Je me suis toujours passionnée pour les contre-cultures. J'ai commencé par un reportage pour le magazine *Harper's*. J'ai planté ma tente quelques semaines dans le désert d'Arizona, pour rencontrer ces gens. Et ça s'est terminé par un livre. Pendant ces trois ans, j'ai passé jusqu'à trois mois d'affilée dans la camionnette que j'avais achetée avec l'avance de mon éditeur.

**Ces travailleurs précaires vivent à la dure mais Linda, par exemple, cette sexagénaire toujours debout, semble prendre la vie du bon côté. Qu'est-ce qui la fait tenir ?**

Linda, comme les autres, a une famille. En plus de sa famille biologique, elle s'est créé une famille de cœur, avec tous ses semblables rencontrés sur les routes. Je suis fan de l'œuvre de Rebecca Solnit et son livre que je préfère est *Un paradis bâti en enfer*. On voit de « mini-utopies » se construire dans l'adversité. George Orwell l'a bien résumé : le meilleur

de l'homme, le courage, la loyauté, la créativité, ne s'exprime jamais mieux que dans la détresse.

**La plupart de ces « routards » sont retraités. Avez-vous néanmoins rencontré des jeunes ?**

Oui, certains fuient la perspective de devoir s'en-dettre des décennies entières pour payer leurs études, ils rejettent la société de consommation et veulent voir du pays tant qu'ils sont jeunes.

**Quel rôle jouent les réseaux sociaux dans cette communauté des nouveaux nomades ?**

J'y consacre un chapitre entier. Il existe par exemple une appli qui permet aux itinérants de s'échanger des tuyaux sur les parkings des grandes surfaces Walmart les plus accueillants, qui précise si le gérant est sympa, où l'on peut se garer sans gêner les livraisons. Et, bien sûr, Internet leur permet de rester en contact avec leur famille biologique comme avec les autres nomades rencontrés au fil des petits boulots.

**Vous avez vous-même travaillé dans un entrepôt d'Amazon qui embauche ces saisonniers itinérants, en cachant votre identité de journaliste...**

C'était la première fois que je faisais du journalisme immersif. Ça a l'air sexy à première vue, mais je ne veux plus le refaire, je n'ai pas aimé. Je voulais suivre mes personnages dans leur travail. Et comme Amazon

n'ouvre pas la porte de ces entrepôts aux médias, je me suis fait embaucher via le programme CamperForce, spécialement créé par le géant de l'e-commerce pour embaucher les saisonniers par milliers. Comme beaucoup de ces travailleurs, moi aussi j'ai perdu des kilos à marcher des kilomètres dans l'entrepôt, c'était mon programme minceur gratuit ! Dans le livre, j'évoque ces septuagénaires épuisés par ce travail harassant où il faut se baisser dans les rayons, scanner les colis toute la journée, marcher, marcher. Certains racontent qu'Amazon les préfère à des jeunes car ils sont plus sérieux, plus ponctuels, râlent moins. Cette main-d'œuvre saisonnière est idéale pour un employeur : il n'a pas besoin de les loger puisqu'elle se déplace avec sa maison.

### **Cette culture de la route est-elle typiquement américaine ?**

En Amérique, on idéalise la route. Parce que nous sommes une nation d'immigrants, de pionniers. Cette culture de la route puise ses racines dans celle des cow-boys, des *hobos* (« vagabonds ») de la Grande Dépression ou des hippies. Il y a tout un corpus littéraire, qui va de Steinbeck à Kerouac. J'ai lu récemment *Ma vie sur la route*, de Gloria Steinem, l'une des

rare femmes à se mettre en scène dans ce genre littéraire. Quand j'ai sillonné les routes, j'ai observé que les nouveaux nomades des États-Unis sont surtout des femmes. Elles sont souvent âgées, célibataires. Les femmes vivent plus longtemps que les hommes et reçoivent des allocations plus maigres, qui ne leur permettent pas, dans certains cas, de garder leur logement. C'est un changement par rapport aux années 1980, où le monde de la route était alors majoritairement masculin.

### **Vous avez mené votre enquête sous la présidence Obama. Vos personnages, avec qui vous correspondez toujours, ont-ils vu un changement depuis l'élection de Trump ?**

Pas tant que ça. Disons qu'il y a plus de racisme et plus d'armes à feu aujourd'hui sur la route. Mais la solidarité de cette tribu reste immense. Après l'élection de Trump, beaucoup de journalistes m'ont demandé si ces « petits Blancs » contraints de vivre sans domicile fixe étaient des électeurs typiques de Trump. Ce n'est pas si simple. Il y a des conservateurs parmi eux. Beaucoup n'ont guère confiance dans l'État en général, mais ils n'attendent pas le secours de la cavalerie. Certains d'entre eux ne

veulent pas être une charge pour leur famille, c'est le cas de Linda, qui habitait chez ses enfants. Certes, ils se sont mis en marge de la société, mais c'est d'abord la société qui les a rejetés. On pourrait les qualifier de « postpolitiques » : beaucoup d'entre eux n'ont pas d'adresse légale et n'ont plus le droit de voter.

**Comme les « gilets jaunes », vos nomades n'arrivent pas à joindre les deux bouts, doivent choisir entre le dentiste et le plein d'essence. Pourquoi ne se révoltent-ils pas ? Contre qui iraient-ils se révolter ? L'économie ?**

La politique ? Ils ont autre chose à faire. La culture de « la grève » (*elle prononce ces deux mots en français, NDLR*) n'existe pas aux États-Unis. En France, si vous recevez une bousculade dans les dents lors d'une manifestation, on va vous soigner et la Sécurité vous remboursera. Aux États-Unis, il n'en est pas question ! C'est une différence fondamentale. Et pourtant, les mêmes forces sont à l'œuvre, de part et d'autre de l'Atlantique. Ces nomades américains ressemblent aux « gilets jaunes » : ils veulent vivre dignement. Ils veulent qu'on les écoute. | ■

### **ENCADRÉS DE L'ARTICLE**

« J'évoque ces septuagénaires épuisés par ce travail harassant où il faut se baisser dans les rayons, scanner les colis toute la journée, marcher, marcher. Certains racontent qu'Amazon les préfère à des jeunes car ils sont plus sérieux, plus ponctuels, râlent moins » JESSICA BRUDER

